

# Modalités administratives

Année universitaire 2022-2023

---

LICENCE  
DROIT

LICENCE  
ADMINISTRATION PUBLIQUE

Vous trouverez dans ce document les principales informations pour le bon déroulement de votre année universitaire. Lisez-le attentivement et conservez-le pour mémoire. Il est soumis au règlement des études de l'Université Lumière Lyon 2 consultable sur le site de la Faculté de Droit JVD.

Secrétariat de Licence : Bâtiment CLIO - Bureau CLI-101

**Horaires d'ouverture du secrétariat Licence :**  
***Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h***  
***les 2 premières semaines de chaque semestre***  
***Puis prise de RDV via AFFLUENCES***

## **Informations**

Tout au long de l'année, vous devez consulter les moyens de communications mis à votre disposition régulièrement mis à jour :

- ✓ Les tableaux d'affichage devant le secrétariat (MCCC, Absences des enseignants...)
- ✓ Le Web-Etu pour votre emploi du temps mis à jour en temps réel
- ✓ Votre messagerie institutionnelle : [prenom.nom@univ-lyon2.fr](mailto:prenom.nom@univ-lyon2.fr)
- ✓ La Plateforme Moodle : pour toutes les informations pédagogiques
- ✓ Le Site de la Faculté de Droit JVD : pour toutes les informations administratives ainsi que les contacts
- ✓ L'application AFFLUENCES : mise en place à partir du 26 septembre pour la prise de rendez-vous avec votre secrétariat (se connecter via le site de la Faculté de Droit JVD)

## **Questions administratives**

### ➤ [L'inscription pédagogique](#)

Vous devez procéder à votre inscription en ligne via l'Ip-Web pour élaborer votre emploi du temps

**Licence 1 et Licence 2 : du 23 août au 11 septembre 2022**  
**Licence 3 : du 5 au 11 septembre 2022**

➤ Les emplois du temps (EDT)

Vous pourrez consulter « Votre emploi du temps » sur le Web-Etu suite à votre inscription en ligne

➤ La demande de Validation d'acquis

Pour les étudiants inscrits pour la première fois à l'Université Lyon 2, vous pouvez faire une demande de validation d'acquis **avant le 3 octobre 2022** auprès de votre responsable pédagogique d'année.

Pour les redoublants internes à Lyon 2, vous êtes soumis au régime transitoire de l'établissement qui vous est proposé automatiquement lors de votre inscription pédagogique

➤ Le Régime Spécial d'études pour les TD

Il s'agit d'une demande pour être dispensé d'assiduité aux TD. Elle peut être :

- partielle : pour un ou plusieurs enseignements du semestre

ou

- totale : pour l'ensemble des enseignements du semestre

**Elle est soumise à conditions et à l'appréciation du responsable pédagogique de votre année.**

Vous devez compléter le formulaire en ligne sur le site de la Faculté et le renvoyer au plus tard **avant le 17 octobre 2022**

➤ AJAC

Si vous bénéficiez du statut d'AJAC, vous pouvez bénéficier d'un Régime Spécial d'Études pour les Unités d'enseignement (UE) ou éléments pédagogiques (EP) se rapportant à l'année d'inscription seconde mais en aucun cas pour l'année d'inscription principale" (cf règlement général des études, annexe 2)

[https://www.univ-lyon2.fr/medias/fichier/02-annexe-2-regime-special-d-etude\\_1658301269664-pdf](https://www.univ-lyon2.fr/medias/fichier/02-annexe-2-regime-special-d-etude_1658301269664-pdf)

➤ Les absences.

Conformément au règlement des études de l'université Lyon 2, l'assiduité aux TD est obligatoire.

Rappel :

- 2 absences, justifiées (ABJ) ou injustifiées (ABI), à un TD d'un même enseignement :
  - Absence de note au semestre. Vous serez défaillant à la première session et vous pourrez vous présenter à l'examen de deuxième session
- 1 absence injustifiée (ABI) à un contrôle continu lors d'un TD d'un même enseignement :
  - Absence de note au semestre. Vous serez défaillant à la première session et vous pourrez vous présenter à l'examen de deuxième session
- 1 absence justifiée (ABJ) à un contrôle continu lors d'un TD d'un même enseignement :
  - Le responsable de l'enseignement déterminera la manière dont cette absence pourra être prise en compte en première session

➤ Les demandes de changement de groupe à titre EXCEPTIONNEL

**Seules les demandes avec un motif explicitement mentionné seront traitées.**

**ATTENTION : Si vous suivez, de votre propre initiative, un TD qui ne vous est pas affecté, vous serez **DEFAILLANT**.**

Vous devez vous rendre au secrétariat de licence **avant le 3 octobre 2022** pour effectuer votre demande

➤ Programme International Minerve

**Le Programme International MINERVE (PIM)**, est un dispositif de formation disciplinaire en allemand, espagnol et italien associé à la Licence de Droit, qui permet de renforcer vos compétences linguistiques et disciplinaires, tout en poursuivant l'apprentissage de l'anglais ; il constitue également un avantage et une préparation optimale à des expériences d'études à l'étranger, possibles dès la 3ème année de Licence.

Niveau requis pour intégrer le programme : B2 en allemand, espagnol ou italien

<https://www.univ-lyon2.fr/formation/minerve/f-a-q-minerve>

➤ Mission Handicap

Vous êtes en situation de handicap et/ou porteur/euse d'une pathologie chronique invalidante ? Vous pouvez bénéficier d'un aménagement des études et des examens.

**Pour le mettre en place vous devez**

- 1 - Prendre un RDV au Service de Santé Universitaire (SSU) par téléphone 04 78 77 43 10 ou par mail [ssu@univ-lyon2.fr](mailto:ssu@univ-lyon2.fr)**
- 2 - PUIS prendre un RDV à la Mission Handicap (MH) par téléphone 04 78 77 31 05 ou par mail [mission.handicap@univ-lyon2.fr](mailto:mission.handicap@univ-lyon2.fr)**

➤ Notes seuil

Elles concernent les Unités d'Enseignement fondamentales de la Licence 2 et de la Licence 3 et entraînent la non compensation.

➤ Modalités de Contrôle de Connaissance et de Compétences (MCCC)

Les MCCC seront accessibles dès le **12 octobre 2022** sur le site de la Faculté de Droit JVD et affichées au secrétariat.

## I. Contacts administratifs

Pour toute demande administrative, adressez-vous directement et **par courriel** à votre gestionnaire d'année en mentionnant :

Vos **Nom - Prénom - Numéro Etudiant**

- Licence Droit et Administration publique 1<sup>ère</sup> année : Carine CERRUTI  
[carine.cerruti@univ-lyon2.fr](mailto:carine.cerruti@univ-lyon2.fr)  
Tél : +33 4 78 69 76 27
- Licence Droit et Administration publique 2<sup>ème</sup> année : Charlotte DE LA CHAPELLE  
[charlotte.delachapelle@univ-lyon2.fr](mailto:charlotte.delachapelle@univ-lyon2.fr)  
Tél : +33 4 78 69 72 69
- Licence Droit et Administration publique 3<sup>ème</sup> année : Nathalie BOURG  
[nathalie.bourg@univ-lyon2.fr](mailto:nathalie.bourg@univ-lyon2.fr)  
Tél : +33 4 78 69 76 26
- Responsable du pôle Licence Droit : Agnès DANTHENY  
[agnes.dantheny@univ-lyon2.fr](mailto:agnes.dantheny@univ-lyon2.fr)

**Nous vous rappelons que le secrétariat ne correspondra avec vous que sur  
[votre adresse mail institutionnelle @univ-lyon2.fr.](#)**

## **II. Contacts pédagogiques**

Pour toute demande pédagogique, adressez-vous à votre responsable pédagogique à l'adresse suivante :

Licence 1<sup>ère</sup> année Droit :  
[florence.debord@univ-lyon2.fr](mailto:florence.debord@univ-lyon2.fr)

Florence DEBORD

Licence 2<sup>ème</sup> année Droit :  
[laurent.guignard@univ-lyon2.fr](mailto:laurent.guignard@univ-lyon2.fr)

Laurent GUIGNARD

Licence 3<sup>ème</sup> année Droit (privé et public)  
[cathie-sophie.pinat@univ-lyon2.fr](mailto:cathie-sophie.pinat@univ-lyon2.fr)

Cathie-Sophie PINAT

Licence 3<sup>ème</sup> année Droit Public :  
[loic.chabrier@univ-lyon2.fr](mailto:loic.chabrier@univ-lyon2.fr)

Loïc CHABRIER

Licence bidisciplinaire Droit / Sciences Politiques :  
[loic.chabrier@univ-lyon2.fr](mailto:loic.chabrier@univ-lyon2.fr)

Loïc CHABRIER

Licence bidisciplinaire Droit/ Hist.de l'art et Archéo. : Jeanne MESMIN D'ESTIENNE  
[jeanne.mesmin-destienne@univ-lyon2.fr](mailto:jeanne.mesmin-destienne@univ-lyon2.fr)

Licence Administration publique :  
[christophe.chabrot@univ-lyon2.fr](mailto:christophe.chabrot@univ-lyon2.fr)

Christophe CHABROT

**Bonne rentrée à toutes et tous et bonne année universitaire !**